

Le petit Baladin

Commune de BALADOU



L'Atelier

Janvier 2014

Bulletin municipal n°25

Le mot du Maire

Chères Baladines chers Baladins,

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2014.

Nous voilà au bout de notre mandat, 6 années se sont écoulées depuis notre élection. Nos projets sont maintenant tous réalisés et je suis fier d'avoir conduit cette équipe municipale.

Notre PLU restera le projet le plus dur que nous avons du réaliser avec, je peux vous l'assurer, une impartialité de tout le conseil municipal.

Les nouveaux rythmes scolaires mis en place avec les communes de Cuzance et Cressensac fonctionnent parfaitement avec les intervenants du Rionet. Les enfants ont accès à différentes activités de qualité avec du personnel qualifié. Contrairement à ce que nous pouvons entendre dans les medias au niveau national cette réforme apporte un plus au bon développement de nos enfants.

Le multiservice « L'ATELIER » sera très prochainement ouvert. (Peut être qu'au moment où vous lirez ce Petit Baladin l'activité aura commencé).

J'espère que vous saurez profiter de cet endroit. Bien qu'étant un lieu commercial, il n'en reste pas moins que nous avons voulu en faire un lieu de vie pour chacun de vous, où vous pourrez trouver quelques services de proximité et passer de bons moments entre jeunes et moins jeunes.

En cette fin de mandat je voudrais profiter de ce mot du maire pour faire part à chacun d'entre vous de l'engagement de vos conseillers, du travail effectué, de leur intégrité, de leur envie de rendre service à notre commune, que ce soit physiquement, techniquement ou intellectuellement. Ils ont apporté chacun leur compétence respective dans leur domaine. Je tiens à les remercier de m'avoir fait confiance pendant toute la durée de ce mandat.

Pour terminer ce mot du maire je voudrais vous faire part de la décision du conseil municipal de ne pas avoir voté avant le 31 décembre pour ou contre le grand territoire du Nord du Lot. 62 communes, 36000 habitants. Vous avez certainement lu ou entendu des propos à ce sujet. Ce territoire nous a paru peu cohérent et trop éloigné des concitoyens que nous sommes. La loi nous autorisant à trois mois de réflexion, nous avons décidé de rendre notre avis avant le 22 janvier, bloquant ainsi la mise en place de ce périmètre pour l'année 2014. Chacun des conseillers a estimé que les élections municipales étaient trop proches pour décider de l'avenir de ce territoire. Seules deux autres communes ont fait de même. Notre réflexion est que si un regroupement doit avoir lieu, « Souillac Martel Vayrac », « Padirac Gramat Labastide-Murat » et « Bretenoux Saint-Céré Sousceyrac » reste le périmètre le plus pertinent.

Enfin je vous souhaite une nouvelle fois au nom du conseil municipal et en mon nom une excellente année 2014 pour vous et vos proches.

Jean-Philippe PAGEOT

L'ATELIER

C'est le nom qui a été choisi par Claude Amann, exploitant et le Conseil Municipal, pour le nouveau multiservices (bar, restaurant, épicerie, salle des jeunes) qui vient d'ouvrir ses portes à l'emplacement des ateliers Lestrade.

Quelques points de finition sont encore à venir, mais après une année de travaux, nous avons le plaisir de compter un nouveau commerce à Baladou.



Claude et Sylvie AMANN arrivent d'Alsace, autre région du « bien manger ».

Claude est chef de cuisine, fort d'une expérience de plus de 20 ans. Il a exercé en Alsace, mais aussi au Canada, en Suisse et aux USA.

Ils ont déjà exploité deux restaurants pendant 5 ans et 2 ans et un débit de tabac pendant 8 ans.

Il souhaite se remettre à son compte, à la campagne dont il est issu.

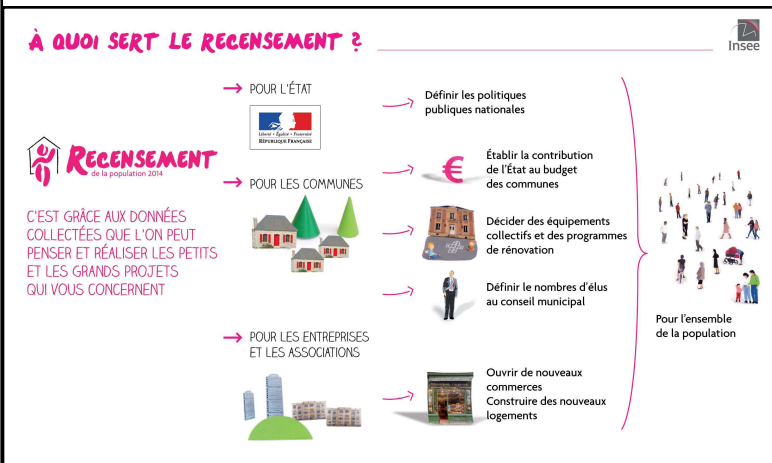
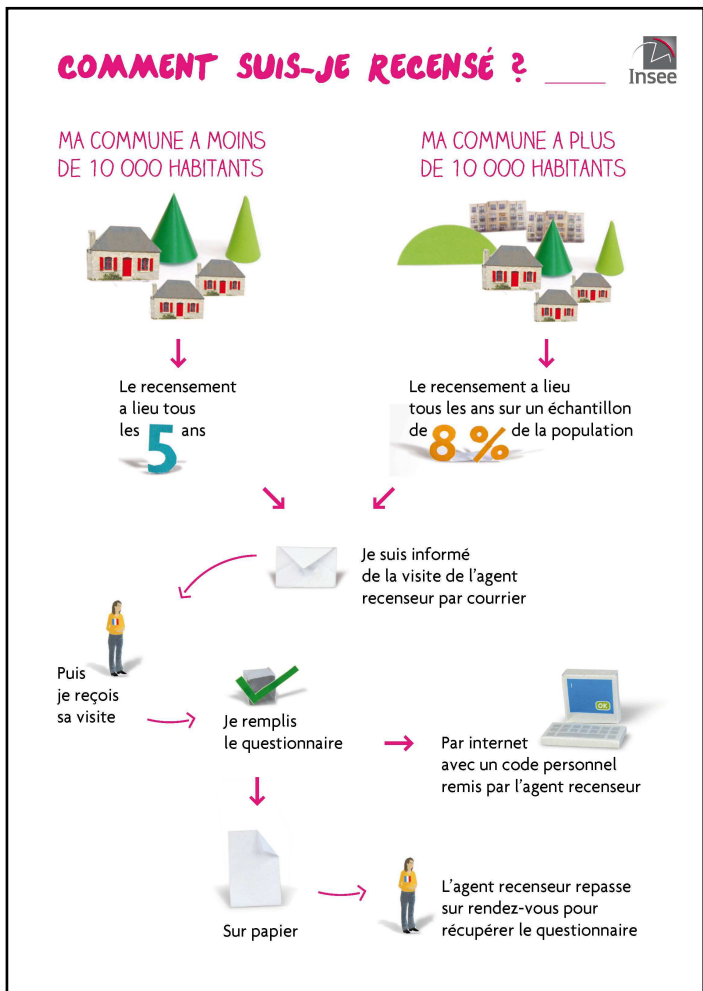
Il élaborera un plat du jour varié, une cuisine de marché. Les plats seront conçus suivant les produits locaux et de saison. Il prévoit également des soirées à thème : couscous, paëlla, et bien sûr choucroute.. Et il promet de se former sur la mique !

Sylvie a travaillé dans le commerce et la restauration.

Ils sont les parents de quatre filles et un bébé est prévu pour bientôt.

Nous leur souhaitons une bonne adaptation à Baladou et une réussite professionnelle.

Recensement 2014



Cette année le recensement concerne Baladou.

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les 5 ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année.

Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, il convient de calculer pour chacune d'elles des populations à une même date de référence. La méthode retenue consiste à produire pour chaque commune, des populations prenant effet juridique le 1^{er} janvier mais calculées en se référant à l'année au milieu des cinq années écoulées, soit le 1^{er} janvier 2011.

Cette année le recensement concerne Baladou.

C'est Marie Agnès Leymarie qui l'assurera.

Merci de lui réserver le meilleur accueil

Le dernier recensement avait eu lieu en **2009** et les chiffres étaient de :404 habitants

Population légale au 1^{er} janvier 2014 (chiffre de 2011) : 417 habitants



Etat civil 2013



<u>Naissances :</u>	
17 mars	Clara FALGERE au Tourtal
30 avril	Eloane RETROWSKI aux Landes
<u>Mariages :</u>	
8 juin	Laurent COTTARD et Emilie LESPINASSE du Champ d'Allac
29 juin	Guillaume FAUREL et Cynthia THÉODORE de Bazalgues
10 août	Jean DELVERT et Françoise CHAPPERT de Bazalgues
17 août	Guillaume Guérin et Christelle BESSIÈRES des Maynades
24 août	François GILLES et Chantal GOURSAT du Roc
7 septembre	Amédée LEYMARIE et Lucie PUECH de la Queygue
<u>Décès :</u>	
22 mai	Isabelle DELVERT du Tourtal
30 octobre	Carmen GARCIA PASSEMARD des Bourrières
31octobre	Michel JOANNY de Pomié

Listes électorales

Cette année, 27 personnes se sont inscrites sur les listes électorales :

Liste principale : 7 inscriptions d'office (jeunes de 18 ans) et 19 demandes volontaires.
7 radiations et 26 inscriptions soit **356 inscrits** (dont 184 électeurs et 172 électrices) pour les listes électorales de 2014. *Pour mémoire : 340 électeurs en 2013*
Electeurs de moins de 21 ans : 10 électeurs et 8 électrices
Nombre d'inscrits établis hors de France : 2 électeurs

Liste complémentaire européenne* : 2 électeurs et 1 électrice
Liste complémentaire municipale* : 2 électeurs et 1 électrice

*Electeurs de l'union Européenne habitant BALADOU

Urbanisme

Accordés :

- 5 Certificats d'urbanisme d'information
- 12 Certificats d'urbanisme opérationnels
- 9 Déclarations préalables de travaux
- 4 Permis de construire de maisons individuelles
- 1 Permis de démolir

Refusés : Pas de refus

Abandonné

- 1 Permis de construire

En instruction :

- 2 Permis de construire de maison individuelle

Transport à la demande

En 2013, 178 personnes ont pris le « petit bus » pour aller soit à Martel le mercredi, soit à Souillac le vendredi.

Les recettes ont été de 445€

Les subventions :

700€ du Conseil Général et 600€ de la Région



Rythmes scolaires

Découverte, éveil, curiosité..... Les enfants se mettent aux T.A.P *!!

En cette rentrée d'année scolaire 2013, la municipalité de Baladou ainsi que celles de Cazillac, Cressensac, Cuzance, Gignac et Sarrazac en partenariat avec l'association multi-Rencontres du Rionet ont mis en place ces temps d'activités périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Ce projet s'inscrit dans une cohérence éducative territoriale et a pour objectif de favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives.

Ces animations sont organisées dans prolongement de la journée de classe. Les enfants profitent tous les mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 16h30 d'animations variées et ludiques menées par des intervenants professionnels du Rionet.

Depuis le début de l'année, le programme est varié et permet aux enfants de découvrir dans la joie et la bonne humeur de nouvelles activités, de nouveaux jeux, une nouvelle façon d'apprendre. Ainsi, les enfants ont pu pratiquer pêle-mêle du foot, du basket, s'initier à la musique, à l'art pop-up, découvrir des expériences scientifiques, des activités manuelles...

Ces activités s'inscrivent dans le projet de l'Ecole, cette coordination est essentielle pour respecter les rythmes et les besoins de l'enfant (création de jeux pour la kermesse, liaison avec la maîtresse...)

L'équipe du Rionet

Activités sportives



Activités manuelles



Préparation de jeux pour la kermesse de l'école

* Temps d'Activités Péri scolaires

Des nouvelles de l'école



Le jour de la rentrée

Depuis la rentrée des classes, l'école de Baladou fonctionne avec les nouveaux rythmes scolaires, sur 4 jours et demi de classe par semaine. Les horaires ont donc été modifiés.

En effet, les 23 élèves (16 CE2 et 7 CM1) sont en cours avec leur enseignante :

- le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- les mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30
- le mercredi de 9h00 à 12h00

Donc trois fois par semaine, les élèves ont 1 heure de périscolaire (mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30). Ils sont encadrés par des animateurs du RIONET (centre de loisirs de Cazillac), des intervenants extérieurs qui leurs proposent des activités sportives, de la musique, du théâtre, des activités manuelles...

*Comme l'année dernière, nous sommes inscrits au projet « école et cinéma », nous sommes déjà allés voir « Les vacances de M. Hulot » au cinéma de Souillac avec nos camarades de Cressensac et Cuzance.

*Nous participons aussi cette année « Aux écoles qui chantent » et nous ferons une représentation le jeudi 24 avril à la salle des fêtes de Cuzance.

*Pour la semaine du goût, Lucie LEYMARIE, propriétaire avec son mari d' « Amédélys » à Brive, est venue très gentiment nous aider à confectionner notre repas. Nous nous sommes régalés !

Et le jeudi, nous avons tourné sur 3 ateliers : le premier avec Monique où nous avons réalisé toutes sortes de gâteaux pour notre goûter, le second avec Marie Agnès pour des conseils d'équilibre de repas et le dernier en regardant un DVD sur le lait.

*Lundi 9 décembre, Lydie (« Au jardin de Lydie » à Bilhac) est venue nous aider à planter des bulbes de jacinthes. Elle nous a donné beaucoup de conseils et on a réalisé de très belles compositions de Noël.



De belles compositions de Noël

*Tout le début de l'année scolaire, nous avons travaillé sur la bande dessinée. Nous sommes allés visiter l'exposition contemporaine de la BD à Cajarc où nous avons rencontré un auteur Gérard MARTY.

En classe, nous avons créé notre bande dessinée de A à Z. Nous avons imaginé le scénario, réalisé les vignettes, les illustrations, les bulles...



Travail sur les BD

Enfin, le vendredi 31 janvier, nous partons pour la journée au festival de la BD à Angoulême !!! Croisons les doigts pour que les routes soient praticables



Halloween

Merci beaucoup aux Associations de Parents d'Elèves qui financent nos sorties ainsi qu'à Monique et Francis pour leur investissement quotidien !

Tous les élèves se joignent à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année !

Vanessa Bessiere

APE

Un nouveau bureau a été élu lors de l'Assemblée générale du 10 octobre :

- ❖ Delphine Vigne, présidente
 - ❖ Eva Honders, vice-présidente
 - ❖ Christelle Courty, secrétaire et Elodie Caminade, secrétaire adjointe
 - ❖ Christelle Rumilly, trésorière et Laure Chassagne, trésorière adjointe
 - ❖ Céline Desmaret et Rodolphe Boucart, responsables cantine
- Sophie Vacher et Rodolphe Boucart sont délégués de parents d'élèves de l'école de Baladou

De nombreux projets pour les sorties scolaires de l'école de Baladou :

- ❖ Festival de la BD à Angoulême en janvier
- ❖ Sortie carnaval à Cressensac en février
- ❖ Visite du musée Jean Lurçat en Mars
- ❖ Les écoles qui chantent le 24 avril à Cuzance
- ❖ Cross des écoles au printemps
- ❖ Cycle piscine de 6 séances en juin
- ❖ Fête des écoles le 27 juin

Pavoisement de l'école et chemin piétonnier



La loi n° 2013-595 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, ou "loi Peillon", adoptée par le Sénat en mai dernier est inscrite au journal officiel depuis le 9 juillet 2013.

«Art. L. 111-1-1.-La devise de la République, le drapeau tricolore et le drapeau européen sont apposés sur la façade des écoles et des établissements d'enseignement du second degré publics et privés sous contrat. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 est affichée de manière visible dans les locaux des mêmes écoles et établissements. »

Une dotation a été attribuée à la commune pour l'année 2011 au titre des recettes procurées par les produits des amendes de police pour des projets améliorant la sécurité des usagers. La commune de Baladou a aménagé un couloir piétonnier assurant la sécurité des élèves de l'école se déplaçant régulièrement à la bibliothèque municipale, ainsi que celle des collégiens qui sont déposés par le transport scolaire à l'abri bus devant la mairie.

Le montant des travaux a été de 4935€ HT et la subvention du CG de 1827€



Randonnée pédestre baladine du 13 octobre 2013



L'équipe de débroussailliers des chemins de Baladou avait à cœur de faire découvrir son grand circuit bleu (environ 18 km) ne figurant pas sur le guide intercommunal. Quelques affiches et quelques sollicitations d'amis marcheurs plus tard et avec le soutien matériel de la municipalité (mise à disposition de la salle des fêtes), le projet se concrétisa le dimanche 13 octobre.

Une bonne trentaine de personnes motivées de Baladou, mais aussi de villages environnants arriva, sous un ciel gris n'ayant pas résorbé toute l'humidité de la veille. Mais le réconfort fut immédiat grâce au petit déjeuner copieux et varié offert très convivialement par le Conseil Municipal.

Après, tout le monde partit d'un bon pied. Les organisateurs optèrent pour un choix judicieux en commençant par le côté Bournissard, Mas del Pech.

Retour vers midi pour déguster au chaud notre pique-nique dans la salle des fêtes non sans avoir entamé les opérations par l'apéritif municipal.

Beaucoup de sympathie et de convivialité régnaient dans le groupe.

Après le café et quelques déflections dictées par les corps souffrants ou des obligations, les courageux restants s'élancèrent vers la récompense du jour.

En effet le ciel maussade et inhospitalier du matin nous a gratifiés d'un soleil magnifique l'après-midi.

Nous n'avons pas boudé notre plaisir de pouvoir observer du MONT-MERCOU cette magnifique plaine de Creysse, Montvalent, la Dordogne.....Quel panorama!!

C'est donc comblé que le groupe a repris le chemin du retour sans trop se presser.

Nous pouvons dire en toute modestie que ce fut une journée très réussie.

Merci à tous.

Nous espérons que les participants du jour en entraîneront d'autres sur nos chemins forestiers tellement "nature" et nous offrant généreusement leur beauté, leur calme, leur poésie et leurs belles fenêtres paysagères

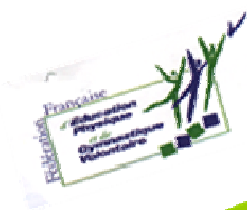
Pour l'équipe, J. Berthon

La semaine du 7 au 15 juin, l'équipe vous invite à participer à une opération « nettoyage de printemps ».

Les herbes nouvelles se plaisent et vous attendent pour un grand sacrifice.



Baladou Gym



Baladou-gym

Dimanche 27 avril

**Rendez-vous à la salle des fêtes
de la Mairie de Baladou à 9h00**

Café d'accueil & apéritif

Présentation des activités



Ouvert à tous

9h30, départ randonnée pédestre

10 h, départ Initiation

Marche Nordique Sport Santé

Vers 12h30, pique-nique tiré du sac



L'APRES-MIDI

Temps de convivialité

2 €/adulte – gratuit pour les enfants
Inscription 06.74.53.71.03 ou sur
baladou-gym46@orange.fr

Sur place
Vente de
gâteaux,
boissons

Téléthon

En décalage d'une semaine avec la date officielle, la journée préparée en faveur du TELETHON 2013 par les associations de Baladou s'est déroulée le samedi 14 décembre.

Bien qu'un certain nombre de festivités ouvertes à tous par les communes environnantes aient été organisées ce même jour, on peut dire que Baladou n'a pas démerité !



Dans l'après-midi, les généreux donateurs se sont vus proposer des pâtisseries « maison » accompagnées de boissons chaudes, divers gadgets à l'effigie du TELETHON, une loterie pour les enfants, de jolies cartes de Noël créées pour l'occasion et également une vente de livres.

En soirée, un repas dansant animé par Philippe, a réuni plus de 100 personnes (entre 120 et 130) qui ont pu au préalable prendre quelques forces à base de potage-moules-frites-fromage-dessert avant de se lancer sur la piste.



Des bénévoles des associations au travail.

Cette journée a permis de récolter 997€, plus 160€ de dons, au profit de l'AFM. Nous pouvons nous réjouir du succès de cette journée, avec un nombre important de participants.

Yoga modification des horaires

Les cours de Yoga ont lieu à la salle des fêtes
le lundi de 10h15 à 11h45
le jeudi de 18h15 à 19h45
renseignements :

Yolande Maigne, professeur diplômée de la Fédération Française de Hatha Yoga
06 26 13 01 43 09 80 64 91 74

Baladou Animations

Téléthon

Cette année, toutes les associations (Accor'Danse, Baladou Gym, Le Bouquet d'Argent, le Comité des Fêtes et Baladou Animations) étaient partie prenante pour organiser la journée au profit de l'AFM

Réveillon de la St Sylvestre

Comme tous les 31 décembre, nous avons accueilli de nombreux convives pour fêter le Nouvel An.

Cette année, Basile Crémoux nous a confectionné un excellent repas. La soirée a été animée jusque tard dans la nuit par l'orchestre d'Alfred Katina dans une ambiance de fête.

Cette soirée s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur et s'est clôturée par une bonne soupe au fromage avant de se quitter.



Toute l'équipe de Baladou Animations vous souhaite une bonne année.

Accor'dance

Pas de base presque acquis pour les nouveaux, perfectionnement pour les anciens et toujours le plaisir de se retrouver dans une ambiance très conviviale.

Une petite soupe au fromage en fin de trimestre nous permet de nous remettre de nos efforts.....

Par ailleurs, nous vous convions à une soirée crêpes

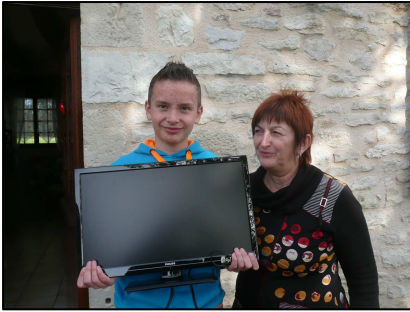
le samedi 22 février animée par Gérard Gouny,

ainsi qu'à notre repas de fin d'année

le samedi 7 juin animé par Nadine Andrieux.

Bouquet d'Argent

Notre second semestre se termine par :



Le loto du 10 novembre a connu, comme tous les ans, un vif succès (environ 120 personnes). Ce sera à renouveler l'an prochain.

Thomas Lacroix, l'heureux gagnant du gros lot

Le repas de Noël du 8 décembre a été très apprécié des 40 convives présents. Daisy et Olivier Lespinas nous ont servi un très bon repas, comme à l'habitude, tout cela animé par Francis Devaux et son accordéon.

Avant la danse



Le 13 et 14 décembre, nous avons participé aux journées Téléthon en vendant quelques livres de la bibliothèque.

Nous commencerons l'année 2014 par notre **assemblée générale le dimanche 26 janvier**. Nous dégusterons à cette occasion la Galette des Rois.

Tous les amis du Bouquet d'Argent vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2014

Jean Caminade

Dernière minute



La MSA propose pour le 1^{er} semestre 2014 des ateliers « MEMOIRE » ou « BIEN VIEILLIR ».

Comment apprendre à mieux gérer sa santé pour bien vivre après 50 ans.

Ces ateliers seront ouverts à tous dans la mesure des places disponibles. Priorité sera donnée aux membres de l'association, mais n'est-ce pas l'occasion de s'inscrire au BOUQUET d'ARGENT ?

Si vous êtes intéressés, prendre contact rapidement avec le président, Jean Caminade.

Comité des fêtes

Fête du 15 août

Les aubades se sont déroulées quelques jours avant, les 3 et 4 août



La relève est assurée

Le 14 au soir, il y a eu des grillades puis un bal rock avec le groupe que vous connaissez : Louxor.

Le 15 : pétanque, promenade en calèche, cirque équestre se sont succédés avant le dîner au cours duquel nous avons pu déguster un parmentier de canard. Pour prolonger la nuit, un bal mi-musette, mi-disco, a été animé par le groupe Loup Parçat. Enfin, le feu d'artifice nous a laissé des étoiles plein les yeux.

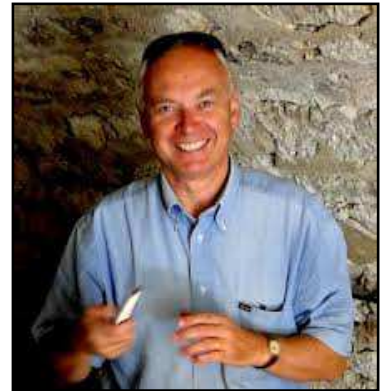


Philippe Gombert la tête dans les étoiles

Qui ne connaît la Treyne, devenu château-hôtel en 1982 ? Il a acquis la réputation qu'on lui connaît avec sa première étoile au Michelin en 2001. Philippe Gombert et sa femme, Stéphanie, en sont les heureux propriétaires.

Nos compatriotes sont arrivés à Baladou en 2001 quand ils ont acheté, sur un coup de cœur, le château de Pomié qu'ils ont superbement restauré depuis.

Aveyronnais d'origine, fils et petit-fils d'hôteliers, Philippe Gombert qui vient de fêter ses soixante ans, était encore, il y a peu, avocat international, inscrit au barreau de Paris. Pour satisfaire à son ambition de placer le château de la Treyne au plus haut niveau, il avait rejoint la chaîne Relais et Châteaux qui s'impose comme la référence d'excellence dans les domaines de la restauration et de l'hôtellerie, en 1992. D'abord membre de la délégation du Grand Sud-Ouest de la France, il en est vite devenu le délégué régional. En 2005, il est nommé secrétaire général de la chaîne internationale, devenant en plus, en 2006, délégué national France en charge d'assurer la coordination de toutes les régions françaises. Depuis 2009 il siège au comité exécutif de l'association. Au congrès de novembre 2013 à Berlin, il a été élu pour quatre ans président international. Le réseau Relais et Châteaux, créé en 1954, c'est 520 propriétaires, maîtres de maisons, grands chefs, plus de 12000 chambres de luxe, dans 60 pays sur les 5 continents.



Savoir un Baladin à la tête de cette imposante association ne peut que nous faire plaisir.

Félicitations et bon courage.

L.G.

Bibliothèque

41 lecteurs de Baladou et des environs ont pris leur carte de lecteur
Danielle Brugue assure une activité tous les jeudis avec les enfants de l'école

Mardi de 9 h 45 à 10 h 45
Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30
Samedi de 10 h à 12 h



DETECTEURS DE FUMEE

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté la loi n° 2010 -238 du 9 mars 2010 visant à rendre obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation.

Obligation pour qui ? Locataire et propriétaire.

- **L'occupant** du logement, **qu'il soit propriétaire ou locataire** doit installer au moins un détecteur de fumée dans son **appartement** ou **maison**.
- Dans **certains cas** l'obligation incombe **uniquement au propriétaire** : locations **meublées**, locations **saisonniers**, **foyers** et les **logements de fonction**.

Que devez vous faire exactement ?

- Vous devez installer **au moins un détecteur de fumée** chez vous et dans vos résidences secondaires avant le **10 mars 2015**.
- Vous devez **prévenir votre assureur** avec lequel vous avez conclu un contrat d'assurance habitation de cette nouvelle installation.
- Vous devez **veiller au bon entretien** et au bon fonctionnement de tous les détecteurs de fumée que vous avez installé.

Quel détecteur choisir ?

- Les **caractéristiques techniques**, les **conditions d'installation**, **d'entretien** et de **fonctionnement** des détecteurs de fumée ne sont **pas encore définies** et sont **en attente de décrets**.
- Il doit être **certifié** selon la **norme européenne EN 14604**
- **Attention** au choix de votre détecteur de fumée ou **DAAF** (Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée): Actuellement, d'après le magazine 60 millions de consommateurs, **seuls 30% des détecteurs** en vente sur le marché **fonctionnent correctement**.



Justification du dispositif

- Le **nombre d'incendies** dans les habitations à **doublé** ces **20 dernières années** soit **250.000 incendies** par an.



- Le nombre de victimes est de **800 morts** et de plus de **10000 blessés** par an.
- **80%** des décès sont dus à l' **intoxication par la fumée**.
- **2/3 des victimes** succombent **asphyxiées dans leur sommeil**.
- Les **incendies domestiques** sont la **deuxième** cause de mortalité chez les **enfants** de moins de 5 ans après la **noyade**.
- **Moins de 3%** des habitations en **France** sont équipés de détecteurs de fumée alors que plus de **97% des Norvégiens** en sont équipé et plus de **88% des Anglais**.

- L'application de la loi permettra, d'après le secrétaire d'Etat au Logement Benoist Apparu, de **diminuer** le nombre de **mort par deux**.
- Pour un **faible coût** d'investissement, entre 10 et 30 euros pour un détecteur, vous protégez vos biens et surtout vos proches.

Source : legifrance.gouv.fr

Le permis format carte de crédit

Plus pratique et plus sûr, le nouveau permis de conduire au format carte de crédit depuis le 16 septembre 2013.

Comme toute la France, le Lot est passé au permis de conduire au format carte de crédit. Toutes les personnes qui réussiront dorénavant l'examen ne recevront donc plus l'ancien papier rose, mais la carte en polycarbonate.

De 2014 à... 2033

Ce document est censé être plus pratique à ranger, mais surtout plus sûr car moins facilement falsifiable.

Ceux qui n'en peuvent plus de leur vieux papier rose déchiré (comprendre le permis désormais ancienne formule) devront attendre longtemps avant de recevoir la nouvelle version. Les échanges devraient s'étaler de 2014 à... 2033.

Outre les nouveaux titulaires du permis, les premiers à recevoir leur carte seront ceux qui ont obtenu le permis à partir du 19 janvier 2013. Ils recevront le document par voie postale en 2014. Les autres viendront en suivant d'ici vingt ans, mais pas avant 2015.



Prolongation de la validité de la carte d'identité



Les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 seront valables 15 ans.

Les cartes valides au 1er janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.

Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

Elections : attention, nouvelles modalités

Elections municipales des dimanches 23 et 30 mars

Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de déposer leur candidature au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18h à la sous-préfecture. Ils peuvent se présenter individuellement ou par groupe de candidats.

Pour le vote, vous pourrez panacher (ajouter ou retirer un nom sur un bulletin de vote), car les suffrages seront comptés individuellement. Par contre, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas présentée. Si vous rajoutez des noms, ils ne seront pas pris en compte.

Vous devrez présenter une pièce d'identité et votre carte d'électeur pour pouvoir voter.

Si vous n'êtes pas disponibles pour un ou deux tours du scrutin, vous pourrez voter par procuration.

Le formulaire peut être rempli sur votre ordinateur sur le site <http://service-public.fr>

Vous l'apporterez ensuite à la gendarmerie, ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail

Dates à retenir

Du 16 janvier au 17 février	Recensement	INSEE et Mairie
Dimanche 26 janvier	12h vœux de la municipalité	Mairie
Dimanche 26 janvier	Assemblée Générale	Bouquet d'Argent
Samedi 22 février	Soirée dansante	Accor'Danse
Mercredi 19 mars	Commémoration guerre Afrique du Nord	Mairie
Dimanches 23 et 30 mars	Elections municipales	Mairie
Samedi 5 avril	Loto	Ecole de foot
Jeudi 24 avril	Les écoles qui chantent	DDEN
Dimanche 27 avril	Randonnée	Baladou Gym
Jeudi 8 mai	Commémoration 39/45	Mairie
Dimanche 25 mai	Elections européennes	Mairie
Dimanche 1^{er} juin	Fête des mères	Bouquet d'Argent
Samedi 7 juin	Repas fin d'année	Accor'Danse
Semaine du 7 au 15 juin	Débroussaillage	Débroussailleurs bénévoles
Dimanche 22 juin	Concert	Ensemble vocal du pays de Martel
Vendredi 27 juin	Fête des écoles	APE
Dimanche 29 juin	Vide grenier et exposition peintures et photos	Baladou Animations